

## SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 2 DECEMBRE 2021

**2021 - 15** LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC « DIAGNOSTIC ICE »

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 2 décembre, le Bureau du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 26 novembre 2021, s'est réuni au sein des locaux du SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

**Nombre de délégués en exercice : 8**

**Délégués présents : 7**  
**Votants : 7**

Délégués présents :

**Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA**

**Monsieur Didier MEYER, 4<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Monsieur Maurice BOUHIER, 6<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Monsieur Philippe CAILLON, 7<sup>ème</sup> Vice-Président**

Délégué en présent en visioconférence :

**Monsieur Dominique DAVID, 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

**Monsieur Patrick BERTIN, 2<sup>ème</sup> Vice-Président**

Délégué absent :

**Monsieur Frédéric DUNET, 1<sup>er</sup> Vice-Président**

**Affichage le 2 décembre 2021**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les statuts du SYDELA et notamment son article 4.6,

Considérant que dans le cadre du transfert de la compétence Réseaux et services locaux de communication électroniques, le SYDELA a lancé puis attribué en 2020 un marché public pour la réalisation de diagnostics des Infrastructures de Communication Electroniques en Loire Atlantique par la conclusion d'un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande ;

Considérant que ledit marché public arrive à son terme mi-janvier 2021, il est nécessaire de lancer à nouveau une consultation pour le marché public Diagnostics des Infrastructures de Communication Electroniques ;

Considérant que le lancement du marché aurait lieu en décembre 2021 pour un début de prestations en début fin janvier – début février 2022 ;

Considérant que les caractéristiques du marché envisagées sont les suivantes :

- **Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire**
- **Passé en procédure adaptée avec possibilité de négociation, sans minimum avec un maximum de 210 000 € HT**
- **Durée du marché : 24 mois non renouvelable**
  
- **Allotissement :**
  - Lot 1: Secteur Nord
  - Lot 2: Secteur Sud
  
- **Critères d'attribution de l'accord-cadre :**
  - **Le prix / 40% :** *(Coefficient le plus bas/Coefficient proposé par le candidat X 40)*
  - **La valeur technique / 60 %** sous pondérée comme suit :
    - Méthodologie proposée 30%
    - Moyens humains mis à disposition pour assurer la mission 10%
    - Moyens techniques et matériels mis à disposition pour assurer la mission 10%
    - Sécurité des personnes sur les interventions 5%
    - Environnement 5%

**Le Bureau syndical décide, à l'unanimité :**

- **D'autoriser le lancement du marché public « Diagnostics ICE » dans le respect des caractéristiques présentées, sous la forme d'une consultation passée en procédure adaptée ouverte.**
  
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à son exécution.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**

Accusé de réception en préfecture  
044-200014926-20211202-2021-15-DE  
Date de télétransmission : 02/12/2021  
Date de réception préfecture : 02/12/2021